

Nouveau dispositif

La ville ne mégote plus avec la santé des écoliers

La municipalité de Vernon a décidé de mettre en place des espaces sans tabac aux abords des écoles. Un partenariat a été signé avec la Ligue contre le cancer.

Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), La Réole (Gironde), Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), Yvetot (Calvados), Ecully (Rhône), Beauvais (Oise) : toutes ces communes ont au moins un point commun. Elles ont décidé de bannir le tabac aux abords de leurs écoles.

La municipalité de Vernon a décidé de leur emboîter le pas. C'est officiel depuis vendredi 11 octobre et le conseil municipal délocalisé à l'Espace Philippe-Auguste. Un dispositif noué via une convention signée avec la Ligue nationale contre le cancer.

Lutter contre le tabagisme

Qu'on se le dise, la ville ne mégote plus avec la santé des écoliers et le tabagisme passif. À l'origine de ce projet, une demande qui émane directement du Conseil municipal des enfants, soucieux de lutter contre le tabagisme.

Le tabagisme, plusieurs années en recul, repart à la hausse. En effet, après une baisse d'ampleur pendant plusieurs années suite à la mise en place de mesures volontaristes de lutte contre le tabac, la prévalence du tabagisme se stabilise voire augmente pour certaines catégories de la population, conservant ainsi un haut niveau de consommation. À noter que selon des études récentes, chaque année, environ 200 000 mineurs commencent à fumer en France.

"L'instauration d'espaces sans tabac permet aux communes de participer à la lutte contre le tabac avec pour objectif de protéger la santé, notamment des enfants et de réduire l'initiation au tabagisme chez les jeunes", explique Dominique Morin, adjointe au maire en charge de l'Éducation.

À travers l'instauration d'espaces sans tabac aux abords des dix-huit écoles, la municipalité souhaite dénormaliser la consommation de tabac en instaurant des zones "non-fumeurs". **"Limiter les espaces fumeurs permet aussi de réduire l'impact environnementale et les dépenses publiques. Chaque année, des milliers mégots sont ramassés dans les rues de Vernon dans le cadre des opérations coups de propre"**, note la municipalité. Ce dispositif possède une vertu écologique : un mégot met plus de 10 ans à se dégrader dans la nature.

Concrètement, le dispositif devrait être déployé, en partenariat avec la Ligue contre le cancer, courant novembre en lien avec le Mois sans tabac. Le lancement officiel aura lieu le 23 novembre, lors de l'opération "Coup de propre zéro mégot".

Mise en place progressive

"On souhaite y aller progressivement au départ car nous souhaitons d'abord faire de la pédagogie et de la sensibilisation", précise Dominique Morin. Ainsi, des panneaux de signalisation seront apposés et une délimitation définira la zone sans tabac.

Parallèlement, la Ligue nationale contre le cancer interviendra dans les écoles élémentaires pour proposer également des actions de prévention et de sensibilisation. **"Un groupe de travail assurera le suivi des opérations et pourra, si nécessaire, proposer des réunions de concertation avec les représentants des parents d'élèves"**, conclut la municipalité.

Interdire la cigarette dans les espaces publics extérieurs, l'idée commence à faire son chemin.

J.D.



La ville de Vernon a décidé de mettre en place des espaces sans tabac autour des écoles. actu.fr